

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL815

présenté par
M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 169, substituer au mot :

« éditique »

les mots :

« d'édition de documents en masse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.